

N° : DE/44/3.3/09.04.2018-30

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des            DELIBERATIONS DU CONSEIL            DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	<b>47</b>	Absents représentés :	<b>5</b>
Présents	<b>39</b>	Absents non représentés :	<b>3</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>44</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 9 avril 2018, après convocation légale reçue le 3 avril 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, M. Alain MILON, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Ingrid APPRIOU (pouvoir donné à Mme Mireille PEREZ), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à M. Jean BERARD), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), Mme Sandrine LAGNEAU (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Christian RIOU (pouvoir donné à M. Serge SOLER).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Didier CARLE, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Plateforme économique du Pérussier – Annulation et remboursement de titres de loyers**

Monsieur Claude PARENTI, Vice-Président, rappelle à l'assemblée qu'en date du 27 septembre 2005, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » a décidé d'acquérir un immeuble situé Quartier le Pérussier à MONTEUX (84170), appartenant à la société « Etienne Lacroix Tous Artifices », dans le cadre d'un projet immobilier favorisant l'accueil des entreprises sur le territoire de la Communauté de Communes.

Monsieur Thomas ANTONIN, propriétaire en nom propre d'une entreprise individuelle, domicilié à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 9 Place du Portail Neuf, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. AVIGNON 512 269 986, loue depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015 un bâtiment industriel d'une surface utile

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

de 128.40 m<sup>2</sup> sur le site dit « Le Pérussier » à MONTEUX, sur le tènement de la parcelle cadastrée section I n°121 ;

L'entreprise « COMTAT DIFFUSION SERVICES », dont le siège est situé à MONTEUX (84170), Les Muriers 89, 14 Rue Aimé Dupré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. AVIGNON 350 437 166, représentée par son gérant Monsieur Thierry PARNET, loue depuis le 1<sup>er</sup> février 2016 un bâtiment industriel d'une surface utile de 42 m<sup>2</sup> sur le site dit « Le Pérussier » à MONTEUX, sur le tènement de la parcelle cadastrée section I n°121 ;

La SAS « NICOLAS GALANTI », dont le siège est situé à MONTEUX (84170), 578 Chemin Ancien d'Aubignan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. AVIGNON 792 675 480, représentée par son président Monsieur Nicolas GALANTI, loue depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 un bâtiment industriel d'une surface utile de 129 m<sup>2</sup> sur le site dit « Le Pérussier » à MONTEUX, sur le tènement de la parcelle cadastrée section I n°121.

Le 13 novembre 2017, suite à des vents violents, les toitures des locaux loués par Monsieur Thomas ANTONIN, l'entreprise « COMTAT DIFFUSION SERVICES » et la SAS « NICOLAS GALANTI » ont été détériorées par des chutes d'arbres. En conséquence, ils n'ont pas pu exploiter leur bâtiment durant deux mois.

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Claude PARENTI, Vice-Président, entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**AUTORISE** Monsieur le Président à :

- **ANNULER** les titres de loyer émis auprès des Entreprises Comtat Diffusion Services, SAS Nicolas GALANTI et l'Entreprise Thomas ANTONIN qui n'ont pu exercer leur activité durant cette période.



**Le Président,**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

